

Les pensionnats autochtones

Publié le 27 juillet 2022
8 minutes

Au Canada, le pape François vient de demander pardon pour les mauvais traitements infligés dans les pensionnats pour autochtones. L'Église est-elle coupable ?

La nouvelle tombe fin mai 2021 ! Selon Radio-Canada : « Les restes de 215 enfants ont été retrouvés enterrés sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique, une découverte qualifiée de « déchirante », mais pas surprenante pour autant. » La nature des restes avait été confirmée la fin de semaine précédente avec l'aide d'un spécialiste en radars pénétrants selon les dires de Rosanne Casimir, la chef de la Première Nation Tk'emlups te Secwépemc.

Radio-Canada encore : « La cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations RoseAnne Archibald a déclaré plus tard au groupe que les « petits » dont les lieux de sépulture ont été découverts avaient droit à la justice. Ils doivent également être nommés et doivent être renvoyés solennellement ou physiquement dans leur terre d'origine, a-t-elle déclaré. « Quelqu'un doit être inculpé pour la mort de nos enfants », a-t-elle ajouté. »

Radio-Canada pour une troisième fois : « L'Église a incontestablement eu tort en mettant en œuvre une politique colonialiste gouvernementale qui a causé des ravages parmi les enfants, les familles et les communautés, a écrit Michael Miller au nom de son archidiocèse (Vancouver), qui était responsable de la région de Kamloops avant la fondation du diocèse du même nom. »

Qui sème le vent récolte la tempête ! Au 24 septembre 2021, 68 églises en majorité catholiques ont été vandalisées, incendiées ou profanées, à travers le Canada, en particulier le joyau patrimonial qu'est l'église saint Jean-Baptiste de Morinville, près d'Edmonton, en Alberta . La même source indique que Monsieur Trudeau prévoit de garder les drapeaux canadiens en berne sur les édifices fédéraux, ce en l'honneur des élèves des pensionnats qui ne sont jamais rentrés chez eux et jusqu'à ce que les communautés autochtones et leurs dirigeants décident qu'il est approprié de les hisser à nouveau .

Telle est la vérité officielle. Mais qu'en est-il dans les faits ?

Répondons tout de go que la version officielle est controuvée. Apportons-en donc les preuves !

Un premier document on ne peut plus factuel donne un tout autre son de cloche : le double rapport du Docteur Peter Bryce.



Portrait du Dr Bryce réalisé en 1899 par Lancefields d'Ottawa. Image gracieusement fournie par la famille Bryce.

« L'année 2022 marquera le centenaire de la publication de *The Story of a National Crime : An Appeal of Justice to the Indians of Canada* (L'histoire d'un crime national : un appel à la justice pour les Indiens du Canada), un livre écrit par le Dr Peter Bryce. Ce rapport-choc était fondé sur une enquête inédite que ce médecin avait menée plusieurs années auparavant dans 35 pensionnats à la demande du ministère des Affaires indiennes. À l'époque, le Dr Bryce occupait le poste de médecin hygiéniste en chef au sein de ce ministère. Il avait auparavant été fonctionnaire au ministère de la Santé de l'Ontario et s'était fait une réputation de pionnier dans les domaines de la santé publique et des politiques sanitaires au Canada.

Le Dr Bryce a présenté son rapport original en 1907, *Report on the Indian Schools of Manitoba and the Northwest Territories* (rapport sur les écoles indiennes du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest). Il y décrivait en détail les mauvaises conditions sanitaires dans les pensionnats des provinces des Prairies. Déjà à ce moment-là, il avait recommandé la création d'hôpitaux dans les réserves ou à proximité de celles-ci afin de combattre le taux alarmant de mortalité par la tuberculose. Ce taux était alors presque 20 fois plus important que celui enregistré chez les personnes non autochtones. Le Dr Bryce a aussi fait des pressions pour que soient améliorées les conditions sanitaires dans les pensionnats indiens.

Le rapport qu'il a publié en 1907 révélait un taux de mortalité effarant dans ces écoles. Ainsi, le médecin avait constaté que 69 % des élèves du pensionnat de la colonie de File Hills, en Saskatchewan, étaient morts pendant ou peu après leur scolarité, presque tous de la tuberculose. Il avait conclu que ces morts étaient attribuables à de mauvaises conditions sanitaires et à l'absence d'hygiène. Son premier rapport démontrait clairement la responsabilité directe du gouvernement fédéral face à d'abominables conditions de vie.

Le ministère des Affaires indiennes n'a pas publié le rapport de 1907 du Dr Bryce, mais le contenu de celui-ci a été divulgué aux journalistes, et il en a résulté des appels à la réforme partout au pays. Malgré le tollé public, les pensionnats n'ont pas été fermés et les recommandations du Dr Bryce ont été largement ignorées.

Le ministre des Affaires indiennes, Duncan Campbell Scott, avait promptement réagi à la suite du rapport de 1907 et même suspendu le financement de la recherche du Dr Bryce, affirmant que le coût de la collecte de statistiques sur les décès d'enfants dus à la tuberculose dépassait de loin les avantages de l'information transmise. De plus, il s'était ingéré dans les présentations du Dr Bryce lors de conférences universitaires, et celui-ci, au lieu de recevoir une promotion attendue, a été retiré de l'équipe ministérielle.

Outré par l'inaction du gouvernement sur la question de la santé des Autochtones et par son éviction du ministère, le Dr Bryce a publié un autre rapport en 1922, intitulé *The Story of a National Crime*. Il s'agissait du premier rapport distribué au grand public sur les taux de maladie et de mortalité

dans les pensionnats, bien que son auteur n'ait pas été le seul médecin à protester contre les conditions de vie dans les pensionnats. Le Dr Bryce avait fait valoir que le ministre Scott et l'ensemble des Affaires indiennes avaient négligé les besoins des Autochtones en matière de santé et dénoncé une « négligence criminelle quant aux promesses des traités », qui n'avaient pas été tenues. »

Ce n'est pas tout : En 2015, Dr. Scott Hamilton, du département d'anthropologie de l'Université Lakehead à Thunder Bay (Ontario), publie son rapport intitulé *Where are the Children buried ?* Il va dans le même sens que les rapports du Dr. Peter Bryce.

Un troisième document, en date du 6 juillet 2021, un article de Jacques Rouillard, professeur émérite en retraite du département d'histoire de l'Université de Montréal, remet une nouvelle fois les pendules à l'heure. « Comme on peut le lire dans le Rapport, « les écoles sont considérées comme des moteurs de changements culturels et spirituels » : les « sauvages » deviendront des « hommes blancs chrétiens ». Pour ce faire, le gouvernement a décidé d'une méthode radicale, inhumaine : arracher à leur famille contre leur gré les jeunes en âge de scolarisation.

La responsabilité de cette tragédie incombe entièrement aux gouvernements canadiens qui se sont succédé et qui ont financé les pensionnats, et non aux communautés religieuses qui répondaient aux objectifs de scolarisation fixés par le ministère des Affaires indiennes.

Rappelons que plusieurs orphelinats se trouvent en régions fort éloignées. Comme on ne conserve pas des corps longtemps, les enfants qui mouraient à l'école étaient pour la moitié inhumés dans le cimetière attenant ou dans celui de la paroisse, et leurs tombes étaient souvent à peine indiquées, nous dit la Commission (Vérité et Réconciliation).

Elle en a repéré plusieurs qui ont été abandonnées après la fermeture des écoles. Selon les historiens Jim Miller et Brian Gettler, qui ont fait porter leurs recherches sur les Premières Nations, des croix de bois étaient placées là où les enfants étaient enterrés dans des cimetières selon les rites catholiques. Elles se sont évidemment rapidement désagrégées. »

La conclusion s'impose d'elle-même : nous sommes aux prises avec une désinformation systématique des faits.

« Il n'y a aucune preuve de l'intention de cacher ces tombes. De plus, rien n'indique que les enfants enterrés dans ces cimetières oubliés depuis longtemps soient morts de mauvais traitements ou de négligence. Mais c'est ce que l'on est amené à croire par les comptes rendus des médias. L'histoire des pensionnats est déchirante à bien des égards.

Cependant, il n'est pas raisonnable, sur la base des faits, d'accuser l'Église catholique et les autres organisations religieuses qui géraient les pensionnats de négligence à l'égard des enfants ou de comportement insensible à leur égard, ce qui a conduit à leur mort. S'il y a une faute, elle incombe au ministère fédéral des Affaires indiennes qui n'a pas fourni un financement adéquat pour les pensionnats, les enfants et les cimetières.

Selon les médias, cette tragédie canadienne est le résultat de l'échec de l'Église catholique et d'autres organisations religieuses, ce qui constitue un sectarisme anticatholique pur et simple. C'est une autre tentative de discréditer la foi religieuse et de chasser la religion de la place publique. Les pensionnats sont l'outil utilisé à cette fin. »

Source : ssp.x.ca - District du Canada de la FSSX

Notes de bas de page

1. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1796744/pensionnats-autochtones-decouverte-dechirante-des-restes-de-215-enfants>[↔]
2. <https://www.ledevoir.com/societe/641109/justin-trudeau-rend-visite-a-la-premiere-nation-tk-emlups-te-secwepemc>[↔]
3. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1798884/reste-enfants-ottawa-kamloops-excuses-communaut-e-trudeau>[↔]
4. <https://www.xn--pourunecolelibre-hqb.com/2021/06/eglises-catholiques-incendiees-aucune.html>[↔]

5. <https://www.xn--pourunecolelibre-hqb.com/2021/06/eglises-catholiques-incendiees-aucune.html> [↩]
6. <https://definingmomentscanada.ca/fr/the-bryce-report100/> article en anglais [↩]
7. <https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/05/AAA-Hamilton-cemetery-FInal.pdf> document en anglais [↩]
8. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/615969/le-genocide-des-autochtones> [↩]
9. <https://realwomenofcanada.ca/jumping-to-conclusions-without-the-facts-in-the-indigenous-residential-schools-question/> article en anglais [↩]